



SYNERGIE
HUISSIERS 13

28 rue Fauchier 13002 MARSEILLE

Commissaires de Justice associés

Michel DUCOS Didier AUBERT
Xavier TITTON Yannick SIMEONE
Romuald ASSOUS Eva GOUIRAND
Laura NGUYEN Frédéric ARLAUD
Anaïs SABATIER François RAOUX

Référence à rappeler : 6 / 2890399

Responsable : El

Téléphone: 04.91.54.25.19

Fax : 04.91.54.81.51

Mail : services.actes@synergiehuissiers13.fr

Site internet :

<https://www.synergie-huissiers-13.fr>

**Société civile professionnelle
Multi-Offices de Commissaires de Justice**

(Siège social) 28 rue Fauchier 13002

MARSEILLE

22 avenue du Peyman 13600

LA CIOTAT

ZA Les Milles – Antélios Bât. F
75, rue Marcellin Berthelot 13290

AIX-EN-PROVENCE

2 rue de l'Ancien Collège 13150

TARASCON

13 boulevard Gambetta 06000

NICE

71 avenue Emile Aubert 04400

BARCELONNETTE

Offices ouverts au public du lundi au vendredi

**ACTE
DE COMMISSAIRE
DE JUSTICE**

EXPEDITION

Paiement CB sécurisé en ligne :

<https://www.jepaieparcarte.com/0196>

Crédit Agricole de Provence

IBAN: FR76 1130 6000 9348 1149 3926 109

BIC: AGRIFRPP813

Coût de l'acte : Décret 2016-230 du 26 février 2016

Emol. Art R444-3 C Com. 221.36

Emolument complémentaire... mémoire

Transp. Art A.444-48 9.40

Total H.T. 230.76

Total TVA 46.15

Affr. Art A.444-48(1) 2.86

Total Eurs TTC 279.77

delivract.

**GROUPEMENT
DES HUISSIERS DE JUSTICE
OFFICIERS VENDEURS**

**PROCES VERBAL DESCRIPTIF A FIN DE SAISIE
IMMOBILIERE**

Articles R.322-1 à 3 du Code des procédures civiles d'exécution

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX ET LE QUINZE JANVIER DE 09 H 00 A 11 H 00

Durée de référence minutes 60

A LA REQUETE DE :

dont le siège social est

agissant poursuites et diligences de son Président du Conseil d'Administration, domicilié audit siège en cette qualité.

Nous, S.C.P. SYNERGIE HUISSIERS 13, société civile professionnelle Multi-Offices de Commissaires de Justice associés, ayant son siège social à MARSEILLE (13002) 28 rue Fauchier, un office à la résidence d'AIX-EN-PROVENCE (13290), un office à la résidence de TARASCON (13150), un office à la résidence de NICE (06000), un office à la résidence de BARCELONNETTE (04400) et un bureau secondaire à LA CIOTAT (13600), agissant par l'un d'eux soussigné,

Agissant en vertu du titre exécutoire:

Un jugement rendu par le Tribunal Judiciaire de DIGNE LES BAINS, en date du 10 mars 2021 (RG n°20/00782), précédemment signifié et assorti d'un certificat de non appel en date du 23 septembre 2021

Et d'une inscription d'hypothèque judiciaire définitive publiée le 15 octobre 2021 volume 2021 V n°2238, laquelle substitue une inscription d'hypothèque judiciaire provisoire et conservatoire publiée le 17 août 2020 volume 2020 V n°1624.

Conformément aux dispositions des articles L.322-1, R.322-1 et suivants du code des procédures civiles d'exécution, et en suite d'un commandement de payer à fin de saisie immobilière précédemment signifié.

Nous nous sommes transportés : 5 Rue Font Neuve 04190 LES MEES – Parcelle cadastrée Section G n°410, d'une surface de 0ha00a75 ca

Afin de dresser le présent procès-verbal de description relatif à la procédure de saisie immobilière poursuivie à l'encontre de :

en sa qualité de curateur à la succession vacante de

Nommé à cette fonction suivant Ordonnance rendue par Monsieur le Président du Tribunal judiciaire de DIGNE LES BAINS en date du 02 janvier 2025 dont le siège social est vacante de Mr

Me transportant à ladite adresse accompagnée des personnes suivantes dont l'assistance a été nécessaire :

- | | |
|----------------------------------|-------------------|
| - SARL ESCLAPEZ ANDRE ET FILS | Serrurier |
| - ANTOINE Serge, chef de service | Police municipale |
| - PROKSCH Julien, ASVP | Police municipale |
| - GUERAUD Alicia, ASVP | Police municipale |

Et en présence de Monsieur BERNE Nicolas, opérateur au sein de la société EXIM DIAG (DIAGNOSTICS IMMOBILIERS), requis par nous, délégué aux fins de procéder et dresser les diagnostics techniques prévus par l'article L271- 4 du Code de la construction et de l'habitation, et les articles L1334-5 et suivants du Code la Santé Publique, et du métrage des surfaces.

J'ai Maître Anaïs SABATIER commissaire de justice associé procédé aux constatations suivantes :

I. DESCRIPTION DES LIEUX, COMPOSITION ET SUPERFICIE :

Le bien est situé sur la commune des MEES 04190 dans le département des Alpes de Haute Provence, dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

LES MEES est une Commune située dans la vallée de la Durance, en rive gauche, entre Sisteron et Manosque et à proximité du plateau de Valensole, réputé pour ses champs de lavande.

L'immeuble est situé dans une petite ruelle du centre-ville historique.

Il s'agit d'une maison de village établie sur trois étages, implantée sur la parcelle G 410.

• EXTERIEUR

L'accès à l'immeuble s'effectue depuis la Rue Font Neuve, par une porte fenêtre et son double volet bois.

Il s'agit du seul accès depuis l'extérieur.







- **INTERIEUR**

L'immeuble est d'une superficie Loi Carrez de 76.24m²

La superficie du bien est détaillée dans le rapport de métrage annexé au présent.

Le sol est carrelé au rez-de-chaussée puis revêtu de parquet flottant dans les pièces de l'étage.

Les cloisons des différentes pièces sont vétustes. Les murs et les cloisons sont à reprendre. Il en est de même des plafonds et faux plafonds. Des travaux sont en cours et non achevés. Par endroits, d'importants trous sont observés avec émergence d'isolant.

Les menuiseries des portes et fenêtres ouvrant sur l'extérieur sont des menuiseries en bois.

Absence d'électricité dans le logement.
L'installation électrique est à reprendre.

Le logement est composé d'un rez-de-chaussée comprenant une pièce à vivre, une salle d'eau WC et une cuisine ouvrant sur une petite cour intérieure.

Au premier étage, nous notons la présence d'une chambre et d'un WC.

Au deuxième étage, nous notons une deuxième chambre.

Au troisième et dernier étage, nous accédons à une terrasse surplombant notamment la cour intérieure.

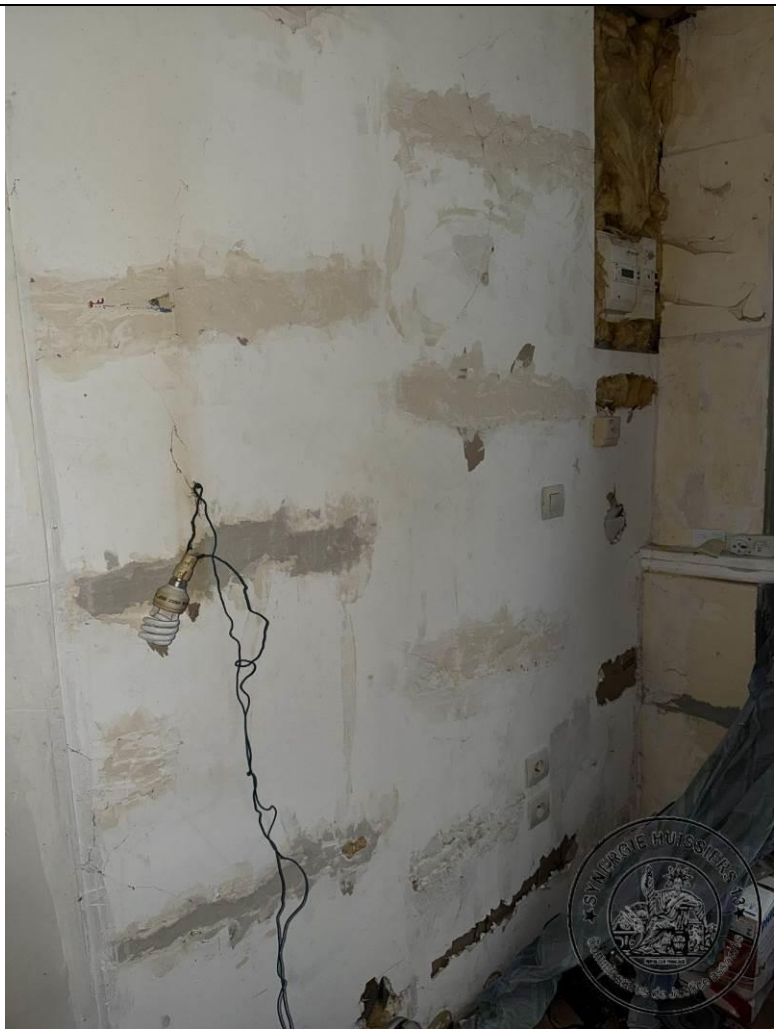
Les éléments de chauffage ne sont pas installés.
La production d'eau chaude sanitaire est assurée par un ballon électrique à accumulation vertical d'une contenance de 100 L.

❖ REZ-DE-CHAUSSEE

- *Séjour*







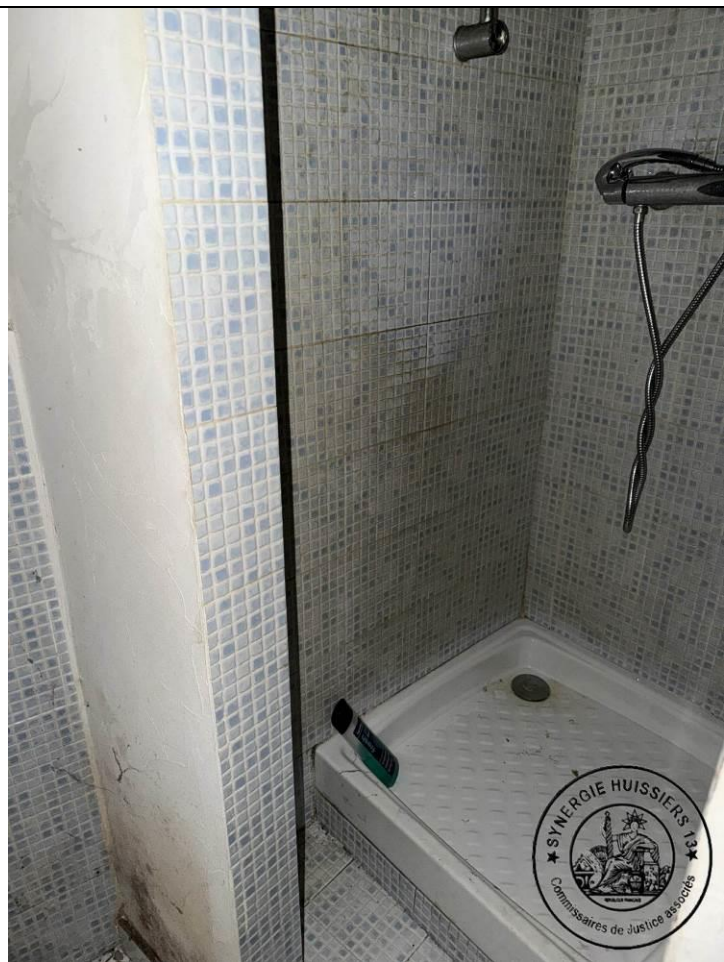


Dans le prolongement de cette pièce, j'accède à un passage de porte, lequel dessert à gauche, un WC et une salle d'eau.



- WC / Salle d'eau





- **Demi-palier**

A la sortie de cette pièce, j'accède par trois marches d'escalier à un demi-palier permettant de desservir en partie gauche les escaliers desservant le R+1 et en face, trois marches d'escalier permettant d'accéder à la cuisine.

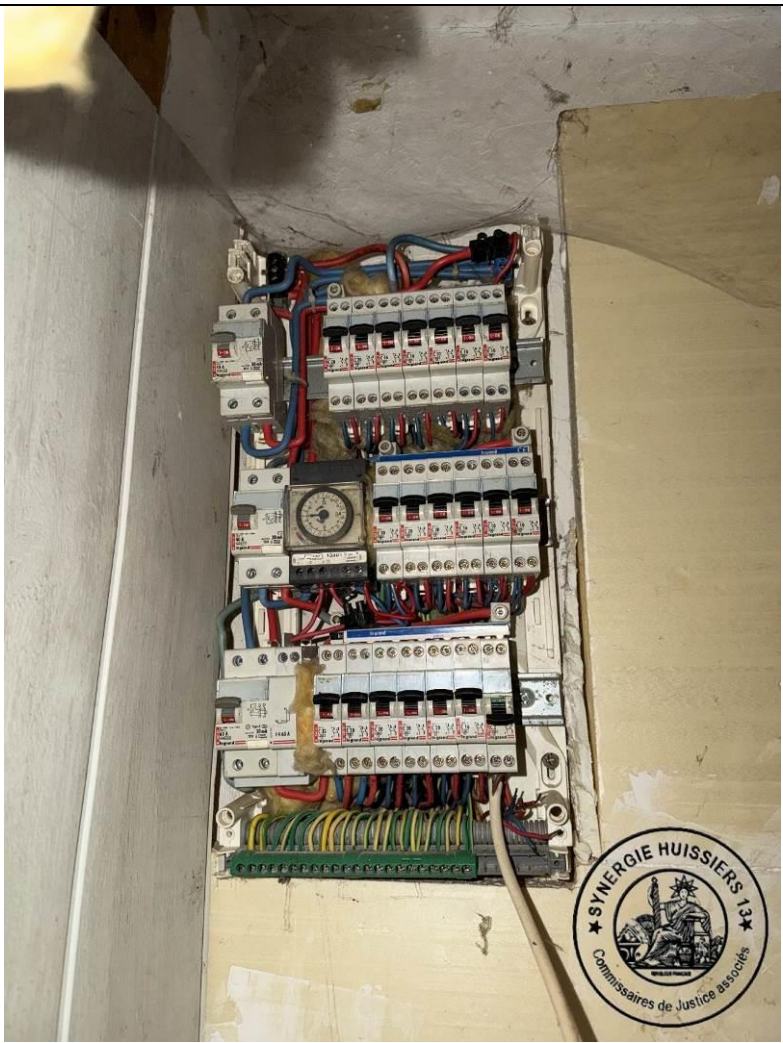


- Cuisine













Accès à une cour.



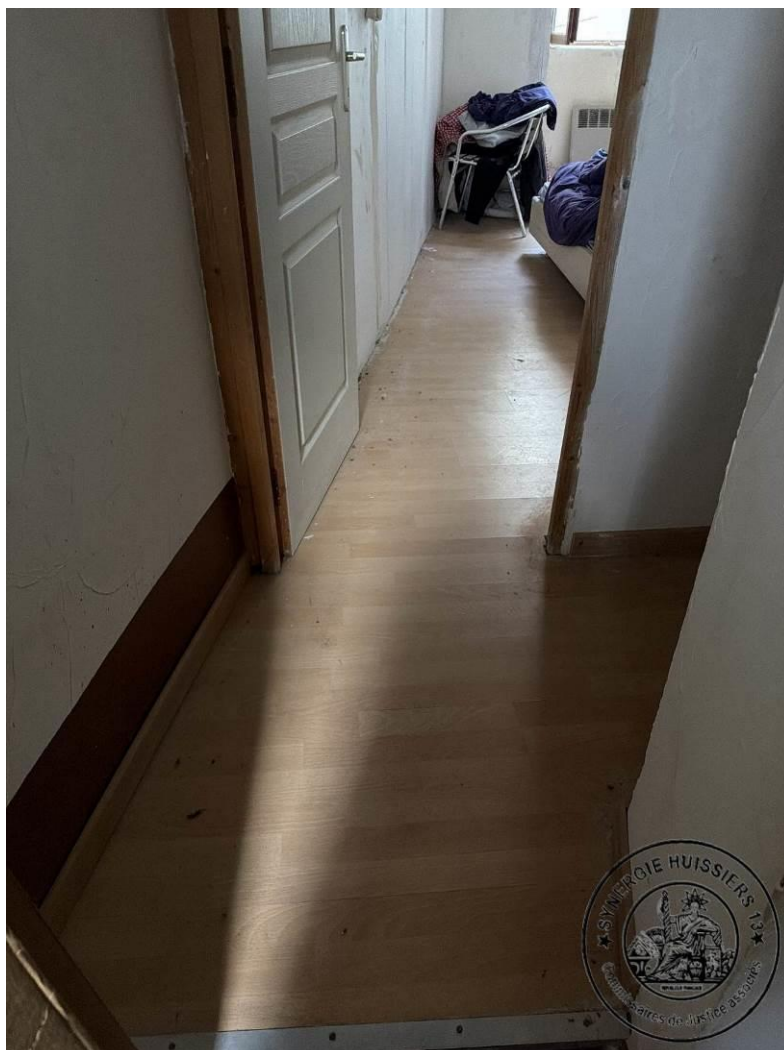
❖ ACCES R+1





❖ R+1

- *Chambre 1*









Puis j'accède à une salle d'eau et WC.



- Salle d'eau et WC



❖ ACCES R+2



❖ R+2

• *Chambre 2*





Dans cette pièce, je relève au plafond et sur les murs, la présence d'importantes taches et auréoles d'humidité ainsi que des fissurations.







❖ ACCES TERRASSE – DERNIER ETAGE











II. CONDITIONS D'OCCUPATION, IDENTITE DES OCCUPANTS ET MENTIONS DES DROITS DONT ILS SE PREVALENT

Le logement est actuellement inoccupé mais contient de nombreux effets abandonnés et dépourvus de toute valeur marchande, à évacuer.

L'immeuble n'est pas en copropriété.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès verbal descriptif des lieux avec 58 photographies, auquel sont joints le rapport sur les diagnostics précités, l'état de superficie, et l'état de risque naturels et technologiques en application des articles L 125-5 et R 125-26 du Code de l'environnement.



Maître Anaïs SABATIER